

UPOV

TG/176/5(proj.4)

ORIGINAL : anglais

DATE : 2013-02-08

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Genève

PROJET

**OSTÉOSPERMUM;
OSTÉOSPERMUM x DIMORPHOTHECA**

Code UPOV : OSTEO; OSDIM

Osteospermum L.;
hybrides avec *Dimorphotheca* Vaill. ex Moench

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

établis par un expert de l'Allemagne

pour examen par le

*Comité technique à sa quarante-neuvième session,
qui se tiendra à Genève du 18 au 20 mars 2013*

Autres noms communs : *

Nom botanique	Anglais	Français	Allemand	Espagnol
<i>Osteospermum</i> L.	Osteospermum	Ostéospermum	Osteospermum, Kapmargerite, Kapkörbchen	Osteospermum
<i>Osteospermum</i> L. x <i>Dimorphotheca</i> Vaill. ex Moench				

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'adoption des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente.]

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN.....	3
2. MATÉRIEL REQUIS.....	3
3. MÉTHODE D'EXAMEN.....	3
3.1 NOMBRE DE CYCLES DE VÉGÉTATION.....	3
3.2 LIEU DES ESSAIS.....	3
3.3 CONDITIONS RELATIVES À LA CONDUITE DE L'EXAMEN.....	3
3.4 PROTOCOLE D'ESSAI.....	3
3.5 ESSAIS SUPPLÉMENTAIRES.....	4
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ.....	4
4.1 DISTINCTION.....	4
4.2 HOMOGENÉITÉ.....	5
4.3 STABILITÉ.....	5
5. GROUPEMENT DES VARIÉTÉS ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE.....	5
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTÈRES.....	6
6.1 CATÉGORIES DE CARACTÈRES.....	6
6.2 NIVEAUX D'EXPRESSION ET NOTES CORRESPONDANTES.....	6
6.3 TYPES D'EXPRESSION.....	7
6.4 VARIÉTÉS INDIQUÉES À TITRE D'EXEMPLES.....	7
6.5 LÉGENDE.....	7
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	8
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTÈRES.....	15
8.1 EXPLICATIONS PORTANT SUR PLUSIEURS CARACTÈRES.....	15
8.2 EXPLICATIONS PORTANT SUR CERTAINS CARACTÈRES.....	15
9. BIBLIOGRAPHIE.....	22
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE.....	23

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Osteospermum* L. et ses hybrides avec *Dimorphotheca* Vaill.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de boutures racinées.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

15 boutures racinées.

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être d'un seul cycle de végétation.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen. Sauf indication contraire, le stade optimal de développement pour l'observation des caractères se situe à la pleine floraison.

3.3.2 Étant donné les variations de la lumière solaire, les déterminations de la couleur avec un code de couleurs doivent être faites dans une enceinte avec une lumière artificielle ou au milieu de la journée, dans une pièce sans rayon de soleil direct. La distribution spectrale de la source de lumière artificielle doit être conforme à la norme CIE de la lumière du jour définie conventionnellement D 6.500 et rester dans les limites de tolérance du "British Standard 950", partie I. Les déterminations doivent être faites en plaçant la partie de plante sur un fond de papier blanc. Le code de couleur et sa version doivent être indiqués dans la description variétale.

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 15 plantes au moins.

3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.5 Essais supplémentaires

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 Distinction

4.1.1 Recommandations générales

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 Différences reproductibles

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.1.4 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner

Sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 10 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 10 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai, sans tenir compte d'éventuelles plantes hors-type.

4.1.5 Méthode d'observation

La méthode recommandée pour l'observation du caractère aux fins de la distinction est indiquée par le code suivant dans la deuxième colonne du tableau des caractères (voir le document TGP/9 "Examen de la distinction", section 4 "Observation des caractères") :

MG : mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes

MS : mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

VG : évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes

VS : évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

Type d'observation : visuelle (V) ou mesure (M)

L'observation "visuelle" (V) est une observation fondée sur le jugement de l'expert. Aux fins du présent document, on entend par observation "visuelle" les observations sensorielles des experts et cela inclut donc aussi l'odorat, le goût et le toucher. Entrent également dans cette catégorie les observations pour lesquelles l'expert utilise des références (diagrammes, variétés indiquées à titre d'exemples, comparaison deux à deux) ou des chartes (chartes de couleur). La mesure (M) est une observation objective en fonction d'une échelle graphique linéaire, effectuée à l'aide d'une règle, d'une balance, d'un colorimètre, de dates, d'un dénombrement, etc.

Type de notation : pour un ensemble de plantes (G) ou des plantes isolées (S)

Aux fins de l'examen de la distinction, les observations peuvent donner lieu à une notation globale pour un ensemble de plantes ou parties de plantes (G), ou à des notations pour un certain nombre de plantes ou parties de plantes isolées (S). Dans la plupart des cas, la lettre "G" correspond à une notation globale par variété et il n'est pas possible, ni nécessaire, de recourir à des méthodes statistiques pour évaluer la distinction.

Lorsque plusieurs méthodes d'observation du caractère sont indiquées dans le tableau des caractères (p. ex. VG/MG), des indications sur le choix d'une méthode adaptée figurent à la section 4.2 du document TGP/9.

4.2 Homogénéité

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.2.2 Pour l'évaluation de l'homogénéité, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 15 plantes, 1 plante hors-type est tolérée.

4.3 Stabilité

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être évaluée plus précisément en examinant un nouveau lot de semences, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni initialement.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- a) Plante : port (caractère 1)
- b) Feuille : panachure (caractère 6)
- c) Disque : type (caractère 12)
- d) Plante : enroulement vers l'intérieur des bords longitudinaux sur les fleurs ligulées (caractère 23)
- e) Fleur ligulée : couleur principale de la partie basale (caractère 27) selon les groupes suivants :
 - Gr. 1 : blanc
 - Gr. 2 : jaune
 - Gr. 3 : orange
 - Gr. 4 : rose
 - Gr. 5 : rouge
 - Gr. 6 : pourpre
 - Gr. 7 : violet

- f) Fleur ligulée : couleur principale de la partie médiane (caractère 28) selon les groupes suivants :
- Gr. 1 : blanc
 - Gr. 2 : jaune
 - Gr. 3 : orange
 - Gr. 4 : rose
 - Gr. 5 : rouge
 - Gr. 6 : pourpre
 - Gr. 7 : violet
- g) Fleur ligulée : couleur principale de la partie apicale (caractère 29) selon les groupes suivants :
- Gr. 1 : blanc
 - Gr. 2 : jaune
 - Gr. 3 : orange
 - Gr. 4 : rose
 - Gr. 5 : rouge
 - Gr. 6 : pourpre
 - Gr. 7 : violet

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale et le document TGP/9 "Examen de la distinction".

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est impossible compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

6.2.1 Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.2.2 Dans le cas de caractères qualitatifs et pseudo-qualitatifs (voir le chapitre 6.3), tous les niveaux d'expression pertinents sont présentés dans le caractère. Toutefois, dans le cas de caractères quantitatifs ayant cinq niveaux ou davantage, une échelle abrégée peut être utilisée afin de réduire la taille du tableau des caractères. Par exemple, dans le cas d'un caractère quantitatif comprenant neuf niveaux d'expression, la présentation des niveaux d'expression dans les principes directeurs d'examen peut être abrégée de la manière suivante :

Niveau	Note
petit	3
moyen	5
grand	7

Toutefois, il convient de noter que les neuf niveaux d'expression ci-après existent pour décrire les variétés et qu'ils doivent être utilisés selon que de besoin :

Niveau	Note
très petit	1
très petit à petit	2
petit	3
petit à moyen	4
moyen	5
moyen à grand	6
grand	7
grand à très grand	8
très grand	9

6.2.3 Des précisions concernant la présentation des niveaux d'expression et des notes figurent dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen".

6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 *Variétés indiquées à titre d'exemples*

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemples afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 *Légende*

(*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

QL Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3

QN Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3

PQ Caractère pseudo-qualitatif – voir le chapitre 6.3

MG, MS, VG, VS – voir le chapitre 4.1.5

(a)-(d) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.1

(+) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.2.

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. VG (*) (+)	Plant: growth habit	Plante : port	Pflanze: Wuchsform	Planta: porte		
PQ	upright	dressé	aufrecht	erguido	SUMIPAS 0904	1
	semi-upright	demi-dressé	halbaufrecht	semierguido	SAKOST 8077	2
	spreading	divergent	breitwüchsig	rastrero	Duetiswila	3
2. VG/MS (*) (+)	Plant: height	Plante : hauteur	Pflanze: Höhe	Planta: altura		
QN	short	basse	niedrig	baja	Sir Rossa	3
	medium	moyenne	mittel	media	Balserimlav	5
	tall	haute	hoch	alta	Sunny Henry	7
3. VG/MS (*) (+)	Leaf: length	Feuille : longueur	Blatt: Länge	Hoja: longitud		
QN (a)	short	courte	kurz	corta	Sir Rossa	3
	medium	moyenne	mittel	media	KLEOE 05115	5
	long	longue	lang	larga	SUNBRE 0905	7
4. VG/MS (*) (+)	Leaf: width	Feuille : largeur	Blatt: Breite	Hoja: anchura		
QN (a)	narrow	étroite	schmal	estrecha	Balvoyelo	3
	medium	moyenne	mittel	media	Duetirevel	5
	broad	large	breit	ancha	Sir Whit	7
5. VG (*) (+)	Leaf: indentation of margin	Feuille : denticulation du bord	Blatt: Randeinschnitte	Hoja: indentación del borde		
QN (a)	absent or very shallow	absente ou très peu profonde	fehlend oder sehr flach	ausente o muy poco profunda		1
	shallow	peu profonde	flach	poco profunda		3
	medium	moyenne	mittel	media		5
	deep	profonde	tief	profunda		7
	very deep	très profonde	sehr tief	muy profunda		9

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
6. (*) (+)	VG Leaf: variegation	Feuille : panachure	Blatt: Panaschierung	Hoja: variegación		
QL	(a) absent	absente	fehlend	ausente	Sunny Henry	1
	present	présente	vorhanden	presente	Silver Sparkler	9
7.	VG Leaf: intensity of green color	Feuille : intensité de la couleur verte	Blatt: Intensität der Grünfärbung	Hoja: intensidad del color verde		
QN	(a) light	claire	hell	claro		1
	medium	moyenne	mittel	medio	Sir Rossa	2
	dark	foncée	dunkel	oscuro	SUNOST 1001	3
8. (+)	VG Young flower head: main color of ray floret	Jeune capitule : couleur principale de la fleur ligulée	Junger Blütenstand: Hauptfarbe der Zungenblüte	Capítulo joven: color principal de la flor ligulada		
PQ	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
9. (*) (+)	VG Flower head: paracorolla	Capitule : para corolle	Blütenstand: Nebenkrone	Capítulo: paracorola		
QL	(b) absent	absente	fehlend	ausente		1
	present	présente	vorhanden	presente		9
10. (*) (+)	VG/ MS Flower head: number of ray florets	Capitule : nombre de fleurs ligulées	Blütenstand: Anzahl Zungenblüten	Capítulo: número de flores liguladas		
QN	(b) few	faible	gering	bajo	Balvoyelo	3
	medium	moyen	mittel	medio	Sunny Xandra	5
	many	élevé	groß	alto		7
11. (*)	VG/ MS Flower head: diameter	Capitule : diamètre	Blütenstand: Durchmesser	Capítulo: diámetro		
QN	(b) small	petit	klein	pequeño	Sir Whit	3
	medium	moyen	mittel	medio		5
	large	grand	groß	grande	Sakcadnucop	7
12. (*) (+)	VG Disc: type	Disque : type	Scheibe: Typ	Disco: tipo		
QL	(b) daisy	marguerite	margeritenförmig	margarita	Sunny Henry	1
	anemone	anémone	anemonenförmig	anémona	KLEOE 10180	2

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
13.	VG/ MS	<u>Only varieties with disc:</u> type: daisy Disc: diameter	<u>Variétés avec disque seulement : type : marguerite : Disque : diamètre</u>	<u>Nur Sorten mit Scheibe: Typ: margeritenförmig: Scheibe: Durchmesser</u>	<u>Únicamente variedades con disco: tipo: margarita: Disco: diámetro</u>	
QN	(b)	very small	très petit	sehr klein	muy pequeño	1
		small	petit	klein	pequeño	Sir Whit 2
		medium	moyenne	mittel	medio	3
		large	grand	groß	grande	Sunny Xandra 4
		very large	très grand	sehr groß	muy grande	5
14.	VG/ MS	<u>Only varieties with disc:</u> type: anemone Disc: diameter	<u>Variétés avec disque seulement : type : anémone : Disque : diamètre</u>	<u>Nur Sorten mit Scheibe: Typ: anemonenförmig: Scheibe: Durchmesser</u>	<u>Únicamente variedades con disco: tipo: anémona: Disco: diámetro</u>	
QN	(b)	very small	très petit	sehr klein	muy pequeño	1
		small	petit	klein	pequeño	2
		medium	moyenne	mittel	medio	3
		large	grand	groß	grande	4
		very large	très grand	sehr groß	muy grande	5
15.	VG (* (+)	<u>Only varieties with disc:</u> type: daisy Disc: color	<u>Variétés avec disque seulement : type : marguerite : Disque : couleur</u>	<u>Nur Sorten mit Scheibe: Typ: margeritenförmig: Scheibe: Farbe</u>	<u>Únicamente variedades con disco: tipo: margarita: Disco: color</u>	
PQ		light grey	gris clair	hellgrau	gris claro	1
		yellow	jaune	gelb	amarillo	2
		yellow green	vert jaune	gelbgrün	verde amarillento	3
		medium grey green	vert gris moyen	mittel graugrün	verde gris medio	4
		dark grey green	vert gris foncé	dunkel graugrün	verde gris oscuro	5
		dark grey	gris foncé	dunkelgrau	gris oscuro	6
		purple	pourpre	purpurn	púrpura	7
		violet	violet	violett	violeta	8
		light blue	bleu clair	hellblau	azul claro	9
		dark blue	bleu foncé	dunkelblau	azul oscuro	10
		brown	brun	braun	marrón	11
		black	noir	schwarz	negro	12

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
16.	VG	Only varieties with disc:	Variétés avec disque	Nur Sorten mit	Únicamente	
(+)		type: anemone: Plant: predominant type of disc floret	seulement : type : anémone : Plante : type prédominant de fleuron	Scheibe: Typ: anemonenförmig: Pflanze: überwiegender Typ der Scheibenblüte	variedades con disco: tipo: anémona: Planta: tipo predominante de flósculo del disco	
PQ	funnel shaped	en entonnoir	trichterförmig	en forma de embudo		1
	petaloid and funnel shaped	pétaloïde et en entonnoir	petaloid und trichterförmig	petaloide y en forma de embudo		2
	petaloid	pétaloïde	petaloid	petaloide		3
17.	VG	Funnel shaped disc floret: main color of outer side of corolla tube	Fleuron en entonnoir : couleur principale de la face externe du tube de la corolle	Trichterförmige Scheibenblüte: Hauptfarbe der Außenseite der Kronröhre	Flósculo del disco en forma de embudo: color principal de la cara externa del tubo de la corola	
(*)						
(+)						
PQ	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
18.	VG	Petaloid disc floret: main color of upper side	Fleuron pétaloïde : couleur principale de la face supérieure	Petaloide Scheibenblüte: Hauptfarbe der Oberseite	Flósculo del disco petaloide: color principal de la cara superior	
(+)						
PQ	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
19.	VG/ MS	Ray floret: length	Fleur ligulée : longueur	Zungenblüte: Länge	Flor ligulada: longitud	
(*)						
QN	(b)	short	courte	kurz	corta	3
		medium	moyenne	mittel	media	Balvoyelo 5
		long	longue	lang	larga	Sunny Xandra 7
20.	VG/ MS	Ray floret: width	Fleur ligulée : largeur	Zungenblüte: Breite	Flor ligulada: anchura	
(+)						
QN	(b)	very narrow	très étroite	sehr schmal	muy estrecha	1
		narrow	étroite	schmal	estrecha	SUNPIX 0804 2
		medium	moyenne	mittel	media	3
		broad	large	breit	ancha	KLEOE 06123 4
		very broad	très large	sehr breit	muy ancha	5

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
21. VG/MS (+)	Ray floret: length/width ratio	Fleur ligulée : rapport longueur/largeur	Zungenblüte: Verhältnis Länge/Breite	Flor ligulada: relación longitud/anchura		
QN (b)	very low	très bas	sehr klein	muy baja		1
	low	bas	klein	baja		2
	medium	moyen	mittel	media		3
	high	élevé	groß	alta		4
	very high	très élevé	sehr groß	muy alta		5
22. VG (+)	Ray floret: shape of apex	Fleur ligulée : forme du sommet	Zungenblüte: Form der Spitze	Flor ligulada: forma del ápice		
PQ (b)	acute	aigu	spitz	aguda		1
	obtuse	obtus	stumpf	obtusa		2
	rounded	arrondi	abgerundet	redondeada		3
	truncate	tronqué	gerade	truncada		4
23. VG (*) (+)	Plant: inward rolling of longitudinal margins on ray florets	Plante : enroulement vers l'intérieur des bords longitudinaux sur les fleurs ligulées	Pflanze: Einrollen der Längsränder der Zungenblüten	Planta: curvatura interna de los bordes longitudinales de las flores liguladas		
QN (b)	absent on all flower heads	absent sur tous les capitules	an allen Blütenständen fehlend	ausente en todos los capítulos	Sunny Henry	1
	present on some flower heads	présent sur certains capitules	an einigen Blütenständen vorhanden	presente en algunos capítulos	Osjaseclipur	2
	present on all flower heads	présent sur tous les capitules	an allen Blütenständen vorhanden	presente en todos los capítulos	Balserlabli	3
24. VG (*) (+)	Ray floret: proportion with rolled margin	Fleur ligulée : proportion avec bord enroulé	Zungenblüte: Anteil mit eingerolltem Rand	Flor ligulada: proporción con borde curvado		
QN (b)	less than one-third	moins d'un tiers	weniger als ein Drittel	menos de un tercio		1
	one-third to less than one-half	un tiers à moins de la moitié	ein Drittel bis weniger als die Hälfte	de un tercio a menos de la mitad		2
	one-half to two-thirds	la moitié à deux tiers	die Hälfte bis zwei Drittel	de la mitad a dos tercios		3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
25. (*)(+)	VG <u>Only varieties with disc:</u> <u>type: daisy:</u> Ray floret: width of ring at base	<u>Variétés avec disque seulement : type : marguerite :</u> Fleur ligulée : largeur de l'anneau à la base	<u>Nur Sorten mit Scheibe: Typ: margeritenförmig:</u> Zungenblüte: Breite des Rings an der Basis	<u>Únicamente variedades con disco: tipo: margarita:</u> Flor ligulada: anchura del anillo de la base		
QN	(c) absent or very narrow	absent ou très étroit	fehlend oder sehr schmal	ausente o muy estrecho	Sunny Henry	1
	(d) narrow	étroit	schmal	estrecho	SUMIPAS 02	2
	medium	moyen	mittel	medio	Sunny Felix	3
	broad	large	breit	ancho	Balserimlav	4
	very broad	très large	sehr breit	muy ancho		5
26.	VG Ray floret: color of ring at base	Fleur ligulée : couleur de l'anneau à la base	Zungenblüte: Farbe des Rings an der Basis	Flor ligulada: color del anillo de la base		
PQ	(c) RHS Colour Chart (d) (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
27. (*)(+)	VG Ray floret: main color of basal part	Fleur ligulée : couleur principale de la partie basale	Zungenblüte: Hauptfarbe des basalen Teils	Flor ligulada: color principal de la parte basal		
PQ	(c) RHS Colour Chart (d) (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
28. (*)(+)	VG Ray floret: main color of middle part	Fleur ligulée : couleur principale de la partie médiane	Zungenblüte: Hauptfarbe des mittleren Teils	Flor ligulada: color principal de la parte central		
PQ	(c) RHS Colour Chart (d) (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
29. (*)(+)	VG Ray floret: main color of apical part	Fleur ligulée : couleur principale de la partie apicale	Zungenblüte: Hauptfarbe des apikalen Teils	Flor ligulada: color principal de la parte apical		
PQ	(c) RHS Colour Chart (d) (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
30. (*)(+)	VG Ray floret: conspicuousness of longitudinal stripes	Fleur ligulée : visibilité des stries longitudinales	Zungenblüte: Ausprägung der Längsstreifen	Flor ligulada: visibilidad de las rayas longitudinales		
QN	(c) absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausentes o muy débiles		1
	weak	faible	gering	débiles		2
	medium	moyenne	mittel	medias		3
	strong	forte	stark	fuertes		4

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
31.	VG	Ray floret: color of tip	Fleur ligulée : couleur du sommet	Zungenblüte: Farbe der Spitze	Flor ligulada: color de la punta	
(*)						
(+)						
QN	(c)	same as color of apical part	identique à celle de la partie apicale	genauso wie die Farbe des apikalen Teils	del mismo color que la parte apical	1
		slightly different from color of apical part	légèrement différente de celle de la partie apicale	etwas anders als die Farbe des apikalen Teils	ligeramente distinto del color de la parte apical	2
		strongly different from color of apical part	très différente de celle de la partie apicale	deutlich anders als die Farbe des apikalen Teils	muy distinto del color de la parte apical	3
32.	VG	Ray floret: color group of lower side	Fleur ligulée : groupe de couleurs sur la face inférieure	Zungenblüte: Farbgruppe der Unterseite	Flor ligulada: grupo de color de la parte inferior	
(*)						
(+)						
PQ		very light brown	brun très clair	sehr hellbraun	marrón muy claro	1
		very light yellow to light yellow	jaune très clair à jaune clair	sehr hellgelb bis hellgelb	amarillo muy claro a amarillo claro	2
		medium yellow to dark yellow	jaune moyen à jaune foncé	mittelgelb bis dunkelgelb	amarillo medio a amarillo oscuro	3
		yellow brown	brun jaune	gelbbraun	marrón amarillento	4
		orange with brown stripes	orange à bandes brunes	orange mit braunen Streifen	naranja con líneas marrones	5
		orange to brown orange	orange à orange brun	orange bis braunorange	naranja a marrón anaranjado	6
		red brown to dark brown	rouge brun à brun foncé	rotbraun bis dunkelbraun	marrón rojizo a marrón oscuro	7
		purple	pourpre	purpurn	púrpura	8
		violet	violet	violett	violeta	9
		brown purple to brown violet	pourpre brun à violet brun	braunpurpurn bis braunviolett	púrpura amarronado a violeta amarronado	10
		blue	bleu	blau	azul	11
		yellowish white with purple stripe	blanc jaunâtre à bandes pourpres	gelblich weiß mit purpurnem Streifen	blanco amarillento con línea púrpura	12
		yellow with green stripe	jaune à bandes vertes	gelb mit grünem Streifen	amarillo con línea verde	13
		yellow with brown stripe	jaune à bandes brunes	gelb mit braunem Streifen	amarillo con línea marrón	14

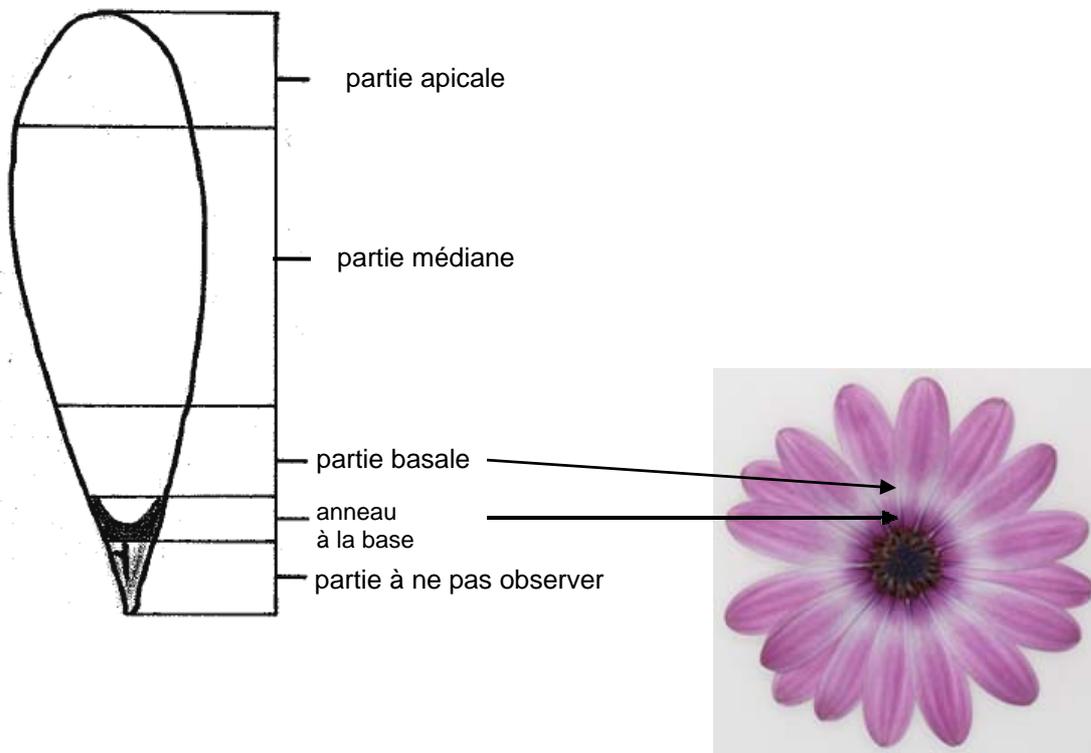
8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Les observations doivent être faites à la pleine floraison.

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans la deuxième colonne du tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

- (a) Les observations sur la feuille doivent être faites sur la face supérieure des feuilles pleinement développées de la partie médiane de la plante.
- (b) Les observations sur le capitule, le disque et la fleur ligulée doivent être faites lorsque la quasi-totalité des fleurons se sont ouverts.
- (c) Les observations sur la couleur de la fleur ligulée doivent être faites sur la face supérieure de la fleur ligulée lorsque deux à trois lignes de fleurons se sont ouverts.
- (d) Diagramme de parties de la fleur ligulée :



8.2 *Explications portant sur certains caractères*

Ad. 1 : Plante : port



1
dressé



2
demi-dressé



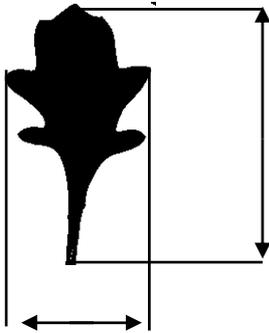
3
divergent

Ad. 2 : Plante : hauteur

La hauteur de la plante doit être observée sur la tige la plus longue du sol jusqu'au capitule.

Ad. 3 : Feuille : longueur

Ad. 4 : Feuille : largeur



Feuille : longueur

Feuille : largeur

Ad. 5 : Feuille : denticulation du bord



1

absente ou très peu
profonde



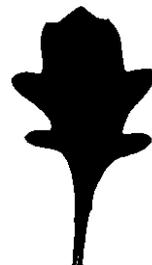
3

peu profonde



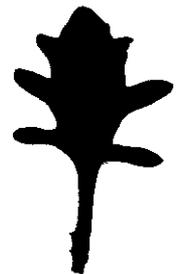
5

moyenne



7

profonde



9

très profonde

Ad. 6 : Feuille : panachure



1

absente



9

présente

Ad. 8 : Jeune capitule : couleur principale de la fleur ligulée

Les observations doivent être faites sur la face supérieure de la fleur ligulée lorsque toutes les fleurs ligulées sont totalement développées et lorsqu'aucun fleuron n'est ouvert.

La couleur principale est celle qui occupe la plus grande surface. Lorsque les surfaces des couleurs principale et secondaire sont trop similaires pour pouvoir déterminer de manière fiable quelle est la couleur qui occupe la plus grande surface, la couleur la plus foncée est considérée comme la couleur principale.

Ad. 9 : Capitule : para corolle

La para corolle est une corolle secondaire ou interne; une couronne du capitule.



1
absente



9
présente

Ad. 10 : Capitule : nombre de fleurs ligulées

La para corolle doit être exclue lors de l'observation du nombre de fleurs ligulées.

Ad. 12 : Disque : type



1
marguerite



2
anémone
(fleuron en entonnoir)



2
anémone
(fleuron pétaloïde)

Ad. 15 : Variétés avec disque seulement : type : marguerite : Disque : couleur

L'observation doit être faite lorsqu'aucun fleuron n'est ouvert.

Ad. 16 : Variétés avec disque seulement : type : anémone : Plante : type prédominant de fleuron



1
en entonnoir



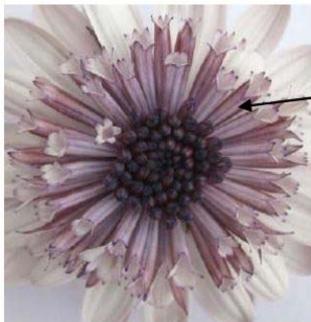
3
pétaloïde

Le niveau 2 (fleuron en entonnoir et pétaloïde) signifie que des capitules avec fleurons en entonnoir et pétaloïdes en quantité sensiblement égale sont présents sur toutes les plantes de la variété.

Ad. 17 : Fleuron en entonnoir : couleur principale de la face externe du tube de la corolle

La couleur principale est celle qui occupe la plus grande surface. Lorsque les surfaces des couleurs principale et secondaire sont trop similaires pour pouvoir déterminer de manière fiable quelle est la couleur qui occupe la plus grande surface, la couleur la plus foncée est considérée comme la couleur principale.

L'observation doit être faite lorsque les deux tiers des fleurons sont ouverts.



Tube de la corolle, face externe
(vue sur le capitule)

Ad. 18 : Fleuron pétaloïde : couleur principale de la face supérieure

La couleur principale est celle qui occupe la plus grande surface. Lorsque les surfaces des couleurs principale et secondaire sont trop similaires pour pouvoir déterminer de manière fiable quelle est la couleur qui occupe la plus grande surface, la couleur la plus foncée est considérée comme la couleur principale.

L'observation doit être faite lorsque les deux tiers des fleurons sont ouverts.

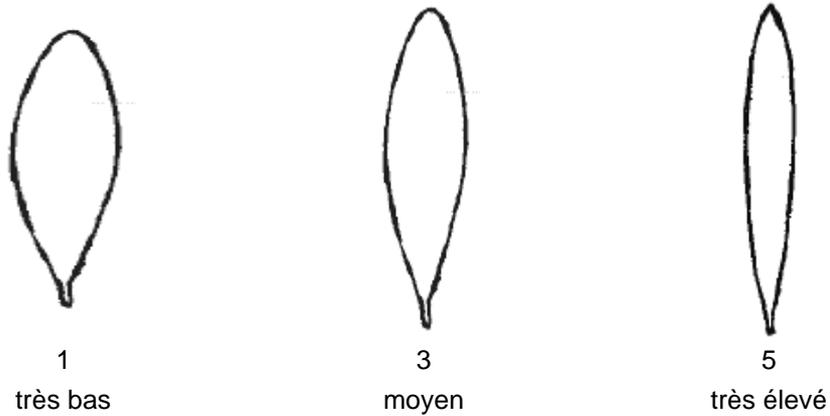


fleuron pétaloïde, face supérieure

Ad. 20 : Fleur ligulée : largeur

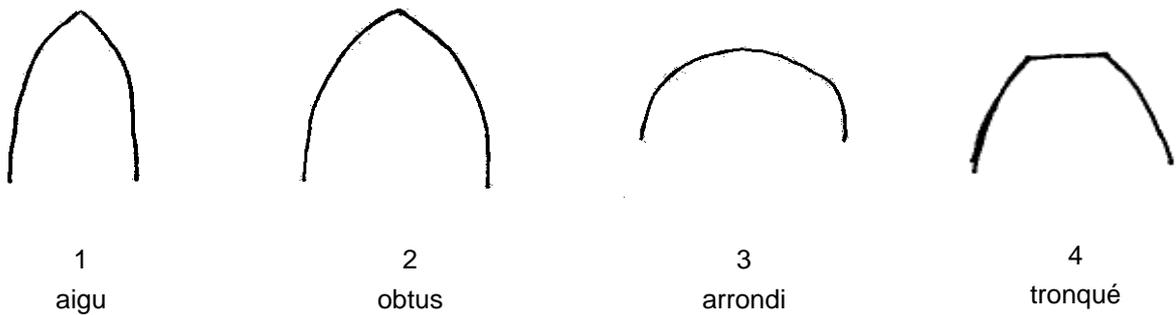
Pour les fleurs ligulées à enroulement vers l'intérieur des bords longitudinaux, il y a lieu d'observer la partie la plus large.

Ad. 21 : Fleur ligulée : rapport longueur/largeur



Ad. 22 : Fleur ligulée : forme du sommet

À observer, non compris les incisions.



Ad. 23 : Plante : enroulement vers l'intérieur des bords longitudinaux sur les fleurs ligulées



absent



présent

Le niveau 2 (enroulement vers l'intérieur des bords longitudinaux présent sur certains capitules) signifie que l'enroulement vers l'intérieur est présent sur certains capitules de toutes les plantes de la variété.

Ad. 24 : Fleur ligulée : proportion avec bord enroulé

Dans les variétés ayant les deux types de capitule (fleurs ligulées à et sans bord enroulé), il y a lieu d'observer uniquement les capitules à bord enroulé.



1
moins d'un tiers



2
un tiers à moins de la moitié



3
la moitié à deux tiers

Ad. 25 : Variétés avec disque seulement : type : marguerite : Fleur ligulée : largeur de l'anneau à la base



1
absent ou
très étroit



2
étroit



3
moyen



4
large



5
très large

Ad. 27 : Fleur ligulée : couleur principale de la partie basale

Ad. 28 : Fleur ligulée : couleur principale de la partie médiane

Ad. 29 : Fleur ligulée : couleur principale de la partie apicale

La couleur principale est celle qui occupe la plus grande surface. Lorsque les surfaces des couleurs principale et secondaire sont trop similaires pour pouvoir déterminer de manière fiable quelle est la couleur qui occupe la plus grande surface, la couleur la plus foncée est considérée comme la couleur principale. Dans les variétés à enroulement vers l'intérieur des bords de la fleur ligulée, la face inférieure de la fleur ligulée est visible lorsqu'on observe la face supérieure de la fleur. Dans ces cas, la couleur de la face inférieure visible ne doit pas être considérée comme une couleur de la face supérieure.

Ad. 30 : Fleur ligulée : visibilité des stries longitudinales

La visibilité est déterminée par le contraste de la couleur.



1
absente ou très faible



2
faible



3
moyenne



4
forte

Ad. 31 : Fleur ligulée : couleur du sommet



1
identique à celle
de la partie apicale



3
très différente de celle
de la partie apicale

← couleur du sommet (rose)

Ad. 32 : Fleur ligulée : groupe de couleurs sur la face inférieure

Les observations doivent être faites lorsque deux ou trois lignes de fleurons sont ouvertes.

9. Bibliographie

Heywood, V.H. (ed.), 1993: Flowering Plants of the World. B.T. Batsford. London, GB.

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1 Genre	<input type="text" value="Osteospermum L."/>	
1.2 Espèce (veuillez préciser)		
1.2.1 Nom botanique	<input type="text"/>	[]
1.2.2 Nom commun	<input type="text"/>	
1.3 Hybride	<input type="text" value="Osteospermum L. x Dimorphotheca Vaill. ex Moench"/>	[]
Espèce (veuillez préciser)	<input type="text"/>	
2. Demandeur		
	<input type="text"/>	
Nom	<input type="text"/>	
Adresse	<input type="text"/>	
Numéro de téléphone	<input type="text"/>	
Numéro de télécopieur	<input type="text"/>	
Adresse électronique	<input type="text"/>	
Obtenteur (s'il est différent du demandeur)	<input type="text"/>	
3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur		
Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>	
Référence de l'obtenteur	<input type="text"/>	

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

- a) hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

- b) hybridation à généalogie partiellement inconnue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

- c) hybridation à généalogie totalement inconnue []

- 4.1.2 Mutation []
(indiquer la variété parentale)

- 4.1.3 Découverte et développement []
(indiquer le lieu et la date de la découverte,
ainsi que la méthode de développement)

- 4.1.4 Autre []
(préciser)

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

4.2 Méthode de multiplication de la variété

4.2.1 Multiplication végétative

- a) boutures []
- b) multiplication *in vitro* []
- c) autre (veuillez préciser) []

[]

4.2.2 Autre []
(veuillez préciser)

[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE		Page {x} de {y}	Numéro de référence :
5. Caractères de la variété à indiquer (le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée).			
Caractères	Exemples	Note	
5.1 Plante : port (1)			
dressé	SUMIPAS 0904	1[]	
demi-dressé	SAKOST 8077	2[]	
divergent	Duetiswila	3[]	
5.2 Plante : hauteur (2)			
très basse		1[]	
très basse à basse		2[]	
basse	Sir Rossa	3[]	
basse à moyenne		4[]	
moyenne	Balserimlav	5[]	
moyenne à haute		6[]	
haute	Sunny Henry	7[]	
haute à très haute		8[]	
très haute		9[]	
5.3 Feuille : panachure (6)			
absente	Sunny Henry	1[]	
présente	Silver Sparkler	9[]	
5.4 Disque : type (12)			
marguerite	Sunny Henry	1[]	
anémone	KLEOE 10180	2[]	
5.5 Plante : enroulement vers l'intérieur des bords longitudinaux sur les fleurs ligulées (23)			
absent sur tous les capitules	Sunny Henry	1[]	
présent sur certains capitules	Osjaseclipur	2[]	
présent sur tous les capitules	Balserlabli	3[]	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE		Page {x} de {y}	Numéro de référence :
Caractères	Exemples	Note	
5.6 (25) Variétés avec disque seulement : type : marguerite : Fleur ligulée : largeur de l'anneau à la base			
absent ou très étroit	Sunny Henry	1[]	
étroit	SUMIPAS 02	2[]	
moyen	Sunny Felix	3[]	
large	Balserimlav	4[]	
très large		5[]	
5.7i (27) Fleur ligulée : couleur principale de la partie basale			
Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		
5.7ii (27) Fleur ligulée : couleur principale de la partie basale			
blanc		1[]	
jaune		2[]	
orange		3[]	
rose		4[]	
rouge		5[]	
pourpre		6[]	
violet		7[]	
autre couleur (veuillez préciser)	8[]	
5.8i (28) Fleur ligulée : couleur principale de la partie médiane			
Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		
5.8ii (28) Fleur ligulée : couleur principale de la partie médiane			
blanc		1[]	
jaune		2[]	
orange		3[]	
rose		4[]	
rouge		5[]	
pourpre		6[]	
violet		7[]	
autre couleur (veuillez préciser)	8[]	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE		Page {x} de {y}	Numéro de référence :
Caractères	Exemples	Note	
5.9i Fleur ligulée : couleur principale de la partie apicale (29)			
Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		
5.9ii Fleur ligulée : couleur principale de la partie apicale (29)			
blanc		1[]	
jaune		2[]	
orange		3[]	
rose		4[]	
rouge		5[]	
pourpre		6[]	
violet		7[]	
autre couleur (veuillez préciser)	8[]	
5.10 Fleur ligulée : groupe de couleurs de la face inférieure (32)			
brun très clair		1[]	
jaune très clair à jaune clair		2[]	
jaune moyen à jaune foncé		3[]	
brun jaune		4[]	
orange à bandes brunes		5[]	
orange à orange brun		6[]	
rouge brun à brun foncé		7[]	
pourpre		8[]	
violet		9[]	
pourpre brun à violet brun		10[]	
bleu		11[]	
blanc jaunâtre à bandes pourpres		12[]	
jaune à bandes vertes		13[]	
jaune à bandes brunes		14[]	
autre groupe de couleurs (veuillez préciser)	15[]	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE		Page {x} de {y}	Numéro de référence :
<p>6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés</p> <p><i>Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.</i></p>			
Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
<i>Exemple</i>	<i>Fleur ligulée : largeur</i>	<i>large</i>	<i>étroite</i>
<p>Observations :</p>			

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
<p>#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété</p> <p>7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>(Dans l'affirmative, veuillez préciser)</p> <p>7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>(Dans l'affirmative, veuillez préciser)</p> <p>7.3 Autres renseignements</p> <p>Une image en couleur représentative de la variété doit être jointe au questionnaire technique.</p>		
<p>8. Autorisation de dissémination</p> <p>a) La législation en matière de protection de l'environnement ou de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation</p>		

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

